

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

Mal protéger pour mieux contrôler la parole publique : la Ligue des droits et libertés s'oppose au projet de loi 59

Montréal, le 22 septembre 2015 – Dans une lettre ouverte qu'elle a rendu publique ce matin, la Ligue des droits et libertés (LDL) exprime son opposition au projet de loi 59 concernant la prévention et la lutte contre le discours haineux et incitant à la violence. Pour la LDL, le projet de loi 59 annonce des restrictions importantes à la liberté d'expression alors que le gouvernement ne nous en a pas démontré la nécessité pas plus que les avantages pour notre vie en commun. La LDL dénonce également le système de dénonciation que met de l'avant ce projet de loi ainsi que les atteintes à la présomption d'innocence pour celles et ceux dont le nom apparaîtrait sur la liste de personnes reconnues coupables d'infraction.

Lien vers la lettre ouverte de la Ligue des droits et libertés [Mal protéger pour mieux contrôler la parole publique : La Ligue des droits et libertés s'oppose au projet de loi 59 concernant la prévention et la lutte contre le discours haineux et incitant à la violence](#)

À propos de la Ligue des droits et libertés

La LDL est un organisme à but non lucratif, indépendant et non partisan, issu de la société civile québécoise et affilié à la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH). Depuis plus de 50 ans, elle milite en faveur de la défense et de la promotion de tous les droits humains reconnus par la Charte internationale des droits de l'homme.

-30-

Pour informations et entrevues :

Lysiane Roch, responsable des communications
514-715-7727